



Tulle le 28/05/2026

Monsieur le président de la Formation Spécialisée,

Nous sommes invités à participer à un groupe de travail consacré à la retranscription locale du plan national de prévention des suicides de la DGFIP et à la « co-construction de notre plan départemental » .

Nous vous rappelons que TOUTES les organisations syndicales ont voté contre ce plan. Parmi leurs motivations, le fait que ce plan manquait d'ambition face à un véritable fléau et une volonté manifeste de la Direction Générale d'échapper à ses responsabilités en faisant le service minimum.

Comment pourrions-nous, localement, apporter du crédit à cette mascarade? Quelle organisation syndicale peut contredire ses représentants nationaux sur un sujet aussi grave?

Depuis de nombreuses années, les observatoires divers et variés vous alertent sur des risques psychosociaux omniprésents. Les restructurations, l'instabilité fonctionnelle, géographique, le "modèle" managérial etc n'ont fait l'objet d'aucune remise en question. Pire, ils sont mis en avant dans des communications indécentes. Même si ces facteurs ne peuvent, à eux seuls, expliquer que des collègues tentent de mettre fin à leurs jours, nous pensons qu'ils sont, a minima des éléments aggravants et parfois, la cause centrale (jugement du 10/03/2026 CA de Toulouse).

Que l'employeur DGFIP commence par considérer ses personnels avec respect, sans mensonge, sans langage paradoxal, cela sera un pas vers plus de bien être au travail et par conséquence, un acte de prévention en matière de lutte contre les suicides.

Les représentant(e)s CGT ne participeront pas à ce groupe de travail. Elles/ils appellent la DGFIP à se saisir réellement des enjeux de cette véritable crise sanitaire en cessant de privilégier la communication à l'action concrète et sincère.

Les représentants CGT Finances Publiques de la Corrèze.